MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 110 (2010), p. 222-233

Raphaële Meffre

Un nouveau nom d'Horus d'or de Sheshonq Ier sur le bloc Caire JE 39410

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Un nouveau nom d'Horus d'or de Sheshonq Ier sur le bloc Caire JE 39410

RAPHAËLE MEFFRE

Le bloc Caire JE 39410 [1], retrouvé sur le site de l'ancienne Héracléopolis Magna, se présente comme un prisme trapézoïdal de pierre dure foncée dont la partie supérieure est détruite. Il est inscrit sur deux faces contiguës (faces C [2] et D, fig. 2, 3) d'un décret du roi Sheshonq Ier relatif à la fourniture d'un bœuf d'offrande journalière pour Hérichef, le dieu patron de la ville. La première partie décrit les conditions dans lesquelles Sheshonq Ier a pris cette décision, dans un texte relevant à la fois de la *Königsnovelle* et du décret royal (lignes x+1 - x+11). Sont ensuite mentionnés différents détenteurs de charges ainsi que des localités de la région d'Héracléopolis qui doivent fournir au temple un nombre de bovidés proportionnel à leur importance respective (lignes x+11 - x+29) [3]. Ils sont énumérés de sorte que les bœufs dont ils sont imposés sont rassemblés par groupes de trente, correspondant chacun à un mois

1 Le monument a été publié peu de temps après sa découverte par A. Kamal, « Un monument nouveau de Sheshonq Ier », *RecTrav* 31, 1909, p. 33-38, avec un commentaire de G. Maspero, « Note additionnelle », *RecTrav* 31, 1909, p. 38-40. G. Daressy (« Notes sur les XXIIe, XXIIIe et XXIVe dynasties », *RecTrav* 35, 1913, p. 133-135) a apporté certaines corrections, parfois abusives, à la copie d'A. Kamal. Le bloc n'a été étudié que plus tardivement par P. Tresson, « L'inscription de Chechanq Ier, au musée du Caire : un frappant exemple d'impôt progressif en matière religieuse », *Mélanges Maspero*, *MIFAO* 66, I/2, 1935-1938, p. 817-840 (publication abrégée par la suite en P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2). Une traduction du début du texte a en outre été proposée par P. Vernus, « Choix de textes illustrant le temps des rois tanites et libyens », dans *Tanis, L'or des pharaons*, Paris, 1987, p. 107-108, nº 6. Récemment, K. Jansen-Winkeln [*Inschriften der Spätzeit* II, Wiesbaden, 2007, p. 4-7, nº 15 (ouvrage abrégé par la suite en K. Jansen-Winkeln, *IS*, II)] en a proposé une nouvelle copie, tandis que R. Ritner (*The Libyan Anarchy : Inscriptions from Egypt's Third Intermediate Period*, Atlanta, 2009, p. 180-186) en a effectué une nouvelle traduction non commentée.

2 La nomenclature des faces est celle de P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 819.

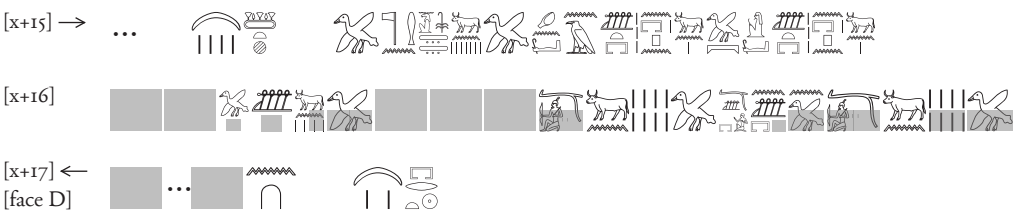
3 La numérotation des lignes et colonnes reprend celle adoptée par P. Tresson (*Mél. Maspero* I/2, p. 817-840), qui numérote les colonnes à la suite de la l. x+16 ; x+17 correspond donc à la col.1 (face D).

BIFAO 110 (2010), p. 222-233 Raphaële Meffre
Un nouveau nom d'Horus d'or de Sheshonq Ier sur le bloc Caire JE 39410
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

défini [4]. Après chaque groupe, le lapicide a laissé un espace vierge puis gravé la date (mois et saison) pour laquelle les animaux doivent être offerts ; à la suite se trouvent un nouvel espace vierge, puis l'énumération correspondant au mois suivant.

Aspect original du bloc et étendue du texte manquant

Le début du texte (face C, correspondant aux lignes x+1 - x+16 ; fig. 2) est inscrit en lignes horizontales, la suite étant en colonnes (face D, x+17 - x+29 ; fig. 3). On peut tenter de reconstituer la longueur originelle du texte manquant sur la face D en prenant en compte d'une part, la quotidienneté de l'offrande, comme il est dit l. x+11, et d'autre part, le fait que la face D ne comporte que le décompte des animaux. Comme l'énumération des bovins se trouve répartie sur les faces C et D (lignes x+12 - x+29), il est d'abord nécessaire de déterminer exactement le nombre de bœufs qui étaient énumérés sur la face D ; pour cela, il faut préciser l'attribution des animaux aux premier et deuxième mois de *peret*, car ce décompte se situe exactement à la césure entre les deux faces. Le texte hiéroglyphique conservé à cet endroit se présente ainsi [5] :



P. Tresson [6], partant de la mention du deuxième mois de *peret*, a compté trente bœufs en amont et a proposé juste au-dessus la restitution de la mention du premier mois de *peret.* Pour cela, il a considéré que la lacune devait être très courte, puisque selon cette restitution il ne manque aucun bœuf dans le décompte du deuxième mois de *peret*. En revanche, force lui est de constater qu'il manque dans ce cas à la fois l'énumération de vingt-et-un bœufs pour le premier mois de *peret* et la date. Selon sa restitution, tout ceci doit prendre place au début de la ligne x+16.

Cependant, les lacunes situées sur cette ligne ne sont pas assez longues pour contenir à la fois l'énumération des détenteurs de charges ou des localités qui doivent fournir vingt-et-un bœufs pour le temple, la date et les espaces vierges de part et d'autre. En outre, l'examen du monument permet de penser que la ligne x+16 était bien, à l'origine, la dernière ligne de la

4 Quelques exceptions à cette règle peuvent être remarquées : les bœufs destinés à l'offrande durant les deux premiers mois de la saison *akhet* sont mentionnés ensemble car ils doivent tous être fournis par le général d'Héracléopolis (ligne x+12) ; à la même ligne, une interpolation interrompt l'agencement du texte en ajoutant trois bœufs supplémentaires au troisième mois d'*akhet* ; les cinq bovins destinés aux jours épagomènes sont groupés à la fin du texte en colonne x+29.

5 Voir les réserves émises par K. Jansen-Winkeln, *IS*, II, p. 5 à propos du signe du deuxième cadrat conservé de la ligne x+16.

6 Voir P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 827 et n. 4.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

face C. Il faut alors admettre que le décompte des bœufs des lignes x+15 et x+16 appartient au premier mois de *peret*, puisqu'il se trouve après l'énumération de ceux du quatrième mois d'*akhet*. La liste des bœufs du deuxième mois de *peret* doit alors être repoussée dans la lacune du début de la colonne x+17. Celle-ci contenait donc la mention du dernier bœuf du premier mois de *peret* et celle de vingt animaux attribuables au décompte du deuxième mois de cette saison. Nous proposons, en reprenant la judicieuse présentation de P. Tresson[7], de comprendre ce passage comme suit :

[x+15] …
ꜣbd 4 ꜣḫt

pꜣ ḥm-nṯr n ḥr-š.f nswt tꜣwy ỉḫ n 7
pꜣ ỉdnw nꜣ šspwt n pr pn ỉḫ n 1
pꜣ ḥrỉ sꜣw šspwt n pr pn ỉḫ n 1
[x+16] *[…] pꜣ […]šspt ỉḫ n 4*
pꜣ […] mr-mšʿ ỉḫ n 8
pꜣ mr šspt n šspwt n pꜣ mr-mšʿ ỉḫ n 8
pꜣ [(face D) [x+17]*… ỉḫ n 1]*
[tpy prt]

[… ỉḫ] n 10
ꜣbd 2 prt

[x+15] …
Pour le quatrième mois d'akhet.

Le prophète d'Hérischef roi des Deux Terres 7 bœufs
L'intendant des magasins de ce domaine 1 bœuf
Le chef des corps de garde des magasins de ce domaine 1 bœuf
[x+16] *Le […] du magasin […] 4 bœufs*
Le […] du général 8 bœufs
Le magasinier en chef de[s] magasin[s] du général 8 bœufs
Le [(face D) [x+17] *…] [1 bœuf]*

[Pour le premier mois de peret]
[…] […]
[…] 10 [bœufs]

Pour le deuxième mois de peret.

7 P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 826-829.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La face D devait donc à l'origine contenir le dernier bœuf du premier mois de *peret*, l'énumération des animaux destinés à l'offrande de sept mois pleins ainsi que ceux des cinq jours épagomènes, soit au total 216 bêtes[8]. Le texte préservé recensant 93 bœufs, les lacunes de la face D contenaient donc les mentions de 123 animaux. À partir de ces données, on peut inférer qu'il manque entre un tiers et la moitié du texte de cette face[9].

Cette estimation est corroborée par l'examen de la face B ; remployé à deux reprises, le bloc a en effet été creusé d'orifices circulaires sur la face A et de bassins rectangulaires sur la face B (fig. 1). Ceux qui sont entièrement conservés mesurent 22 cm de haut, les réserves de pierre situées entre le bord et le premier bassin puis entre les deux bassins totalisant 21 cm. Si l'on prend en compte le fait que le monument devait être creusé de deux rangées de trois bassins identiques lorsqu'il était complet, on peut alors estimer la hauteur originale à environ 108 cm[10], ce qui est conforme à la dimension proposée pour la lacune du texte de la face D, le monument mesurant actuellement entre 58 et 60 cm de haut.

Sur la face C (fig. 2), les parties manquantes apparaissent beaucoup moins importantes[11]. Dans le décret royal assorti d'une *Königsnovelle* (lignes x+1 - x+11), tous les éléments sont présents, hormis la date[12]. Après les noms royaux en cartouches, le texte évoque le roi dans son palais cherchant ce qui pourrait plaire à Hérichef ; sur ces entrefaites arrive Nimlot B qui explique à son père qu'une offrande est tombée en désuétude ; le roi exprime alors son contentement de voir la difficulté résolue grâce à son fils et prend un décret visant à rétablir l'offrande quotidienne. À ce récit complet et cohérent, il ne semble manquer que la date. La différence d'estimation de la longueur des textes respectivement inscrits sur la face C et la face D peut se justifier par le fait qu'à l'instar des autres exemples de ce genre littéraire, le début de l'inscription (face C) était certainement surmonté d'une scène rituelle.

Lecture du début du texte conservé sur la face C

Le premier mot conservé sur la face C se situe dans le deuxième quart de la ligne x+1 (fig. 2b). À cet endroit, la moitié supérieure de la ligne est en lacune et le premier mot a été copié  par P. Tresson[13]. L'auteur transcrit[14] ce terme « les Sektiou » en se référant à

8 La face C comporte les mentions des 149 bœufs restant pour arriver au total de 365 animaux. À ce décompte, 3 bœufs supplémentaires ont été ajoutés dans l'interpolation de la ligne x+12.

9 Le calcul purement mathématique permet d'arriver à la conclusion qu'il manque 56,9 % des bœufs originellement mentionnés sur la face D. Cependant, comme de nombreux bœufs peuvent être regroupés ensemble, on peut raisonnablement en déduire que la lacune s'étend sur un espace couvrant entre un tiers et la moitié du texte original.

10 On obtient ce résultat par le calcul 3 × 22 + 2 × 21 = 108.

11 P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 820, n. 1.

12 À propos des *topoï* que l'on rencontre dans les « récits historiques royaux », voir O. Perdu, « De la chronique d'Osorkon aux annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire », dans N. Grimal, M. Baud (éd.), *Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques*, *colloque du Collège de France, 24-25 juin 2002*, Paris, 2003, p. 130-131 ; le monument Caire JE 39410 est cité p. 137.

13 P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 820. La copie antérieure de A. Kamal (*RecTrav* 31, p. 33) ne montre pas la lacune de la moitié supérieure du premier cadrat, ce qui conduit l'auteur (p. 36) à traduire le début du texte par « … Ketiou ». P. Vernus (*op. cit.*, p. 107) ne traduit pas, quant à lui, le premier mot et fait débuter la traduction au mot suivant.

14 P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 825 et n. 6. Cette traduction a été reprise récemment par R. Ritner (*op. cit.*, p. 180 et 183), qui translittère *sktyw*, mot qu'il traduit par « les Asiatiques ».

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une notice d'H. Gauthier[15] intitulée  qui renvoie à un ouvrage de Fr. Chabas[16] citant un extrait du conte de Sinouhé : . Or Chabas a confondu la graphie hiératique du signe  avec celle des signes , l'ethnonyme devant être lu [17]. La « forme tardive (gréco-romaine) » *ṯtyw* recensée par Gauthier est en fait une erreur de transcription en hiéroglyphes d'un texte littéraire du Moyen Empire[18] et la lecture de Tresson se révèle donc erronée.

Les signes subsistant sur le bloc Caire JE 39410 assurent cependant, grâce à la présence du déterminatif , que le premier mot du texte est un ethnonyme, comme P. Tresson l'avait bien vu. Ce déterminatif est précédé par un signe figurant un oiseau dont ne subsistent que les pattes, la queue et le dos. A. Kamal[19], P. Tresson[20] et plus récemment K. Jansen-Winkeln[21] ont proposé d'y reconnaître un poussin de caille  (G 43). Cependant, l'inclinaison du dos de l'oiseau n'est pas semblable à celle des poussins de caille gravés en d'autres endroits du bloc (fig. 4)[22] : alors que l'oiseau de la ligne x+1 a un corps volumineux avec un dos allongé et peu pentu, les poussins de caille semblent tous étirés en hauteur, la ligne de leur dos étant plus proche de la verticale que de l'horizontale. La pintade  (G 21)[23], utilisée à différentes reprises dans le texte[24] pour écrire à la fois *nḥ* et *tyw* (fig. 4)[25], a une silhouette beaucoup plus proche de l'oiseau gravé à la ligne x+1. Elle a ici la particularité d'être figurée avec deux excroissances au sommet du crâne, dirigées l'une vers l'avant et l'autre vers l'arrière ; peut-être correspondent-elles pour la première aux poils raides positionnés à la base du bec supérieur et pour l'autre au casque qui coiffe les pintades adultes[26]. Les barbillons pendant de part et

15 P. Tresson renvoie à H. Gauthier, *DG*, V, 1928, p. 67 et indique qu'il s'agit d'une des plus anciennes attestations du terme.

16 Fr. Chabas, *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, &c. au XIVe siècle avant notre ère*, Chalon-sur-Saône, 1866, p. 320-321. L'ethnonyme est en réalité discuté p. 293. La transcription hiéroglyphique de l'ethnonyme *ṯtyw* est expliquée par l'auteur dans une publication antérieure, voir *id.*, *Papyrus hiératiques de Berlin, Récits d'il y a quatre mille ans, avec un index géographique et deux planches de fac-simile*, Chalon-sur-Saône et Paris, 1863, p. 52-54.

17 Voir les éditions ultérieures du texte : A. M. Blackman, *Middle-Egyptian Stories*, *BiAeg* 2, 1932, p. 11,11-15 et plus récemment R. Koch, *Die Erzählung des Sinuhe*, *BiAeg* 17, 1990, p. 17,7-12.

18 Quant à la deuxième graphie à laquelle renvoie H. Gauthier, elle s'explique par le fait que le groupe *snk* (voir *infra*) peut être abrégé en *sk* dans certaines graphies de l'époque gréco-romaine, ainsi par exemple à Esna, voir D. Meeks, *Les architraves du temple d'Esna. Paléographie*, *PalHier* 1, 2004, p. XIV et p. XIII, fig. IVa.

19 A. Kamal, *RecTrav* 31, 1909, p. 33.

20 P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 820.

21 K. Jansen-Winkeln, *IS*, II, p. 4, n° 15.

22 Étant donné le nombre conséquent de poussins de caille (G 43) présents sur le bloc Caire JE 39410, nous n'avons retenu pour la fig. 4 que ceux qui ont été gravés dans le premier texte, lignes x+1 - x+11.

23 À propos du signe hiéroglyphique G 21 et plus généralement de la pintade en Égypte antique, voir la récente étude de N. Beaux, « La pintade, le soleil et l'éternité. À propos du signe (G 21) », *BIFAO* 104, 2004, p. 22-28. En ce qui concerne l'anatomie de la pintade, voir J. Le Coz-Douin, *L'élevage de la pintade*, Maisons-Alfort, 1992, p. 12-13, avec schéma p. 12.

24 À propos de cet oiseau qui présente ici une forme très spécifique, voir G. Daressy, *RecTrav* 35, 1913, p. 133 ; P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 832, 3°. Nous n'avons répertorié dans la fig. 4 que les pintades qui se trouvent dans la première partie du texte, car les volatiles de cette espèce représentés sur la face D (colonnes x+21 et x+27) sont nettement moins bien gravés du fait du rétrécissement de la largeur des colonnes à partir de x+17.

25 Pour divers autres exemples de cette pratique, voir D. Meeks, *op. cit.*, p. 84, § 228.

26 *Contra* J.-M. Lamblard (*L'oiseau nègre. L'aventure des pintades dionysiaques*, Paris, 2003, p. 156) qui y reconnaît des signes diacritiques « plus symboliques que réalistes ». L'auteur, qui a poursuivi sa réflexion sur son blog (http://lamblard.typepad.com/weblog/), évoque, en divers endroits de son ouvrage et sur son site, le fait que les deux « cornes » de la pintade du signe hiéroglyphique G 21 se retrouvent dans les représentations de cet animal datant des époques copte, byzantine, mais aussi sassanide et omeyyade. L'idée, ingénieuse, pourrait

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'autre du bec inférieur sont quant à eux représentés à l'avant du poitrail, beaucoup plus bas que dans la réalité, d'une façon comparable aux caroncules de l'oiseau *bꜣ* (*ephippiorhynchus senegalensis*) [27]. La pintade ayant disparu du bestiaire égyptien vraisemblablement dès l'Ancien Empire [28], les signes hiéroglyphiques à son image ont été stylisés de diverses manières, ce qui a créé de grandes disparités dans les représentations [29]. Elle a ainsi régulièrement été confondue avec d'autres signes hiéroglyphiques : elle a pu être affublée de l'arrière-train du poussin de caille *w*  (G 43) [30], ou encore, sans barbillons ni excroissances crâniennes, avec des pattes emplumées et parfois un bec de rapace, elle peut être identique à la buse féroce *tyw*  (G 4) ou au vautour percnoptère *ꜣ*  (G 1) [31]. Au regard du tableau proposé en fig. 4, il semble préférable de reconnaître à la ligne x+1 une pintade (G 21) plutôt qu'un poussin de caille (G 43). Comme, d'une part, le déterminatif du premier mot du texte indique qu'il s'agit d'un ethnonyme, et que d'autre part, le lapicide a représenté les oiseaux marquant *nḫ* et *tyw* avec le même signe de la pintade (G 21), on préfèrera lire ce hiéroglyphe *tyw*. Le premier mot conservé du bloc Caire JE 39410 mentionnait donc des ressortissants d'un pays étranger.

Parmi les différents termes égyptiens désignant les populations étrangères, il existe une variante graphique de *sṯtyw* provenant d'une confusion en hiératique entre le signe  et le groupe  [32]. Dès le Nouvel Empire en effet, des textes tant hiératiques [33] que hiéroglyphiques [34]

être développée et argumentée en se demandant si la symbolique d'éternité évoquée par N. Beaux (*op. cit.*, p. 21-38) ne serait pas à mettre en relation avec l'apparition de la pintade à deux « cornes » dans le décor des églises de tradition byzantine et parmi les oiseaux du paradis dans l'art omeyyade.

27 Voir sur ce point L. Keimer, « Quelques hiéroglyphes représentant des oiseaux », *ASAE* 30, 1930, p. 9-20. L'*ephippiorhynchus senegalensis* ayant disparu de la faune égyptienne dès l'Ancien Empire, on pourra toujours se demander si certaines représentations des caroncules en forme de plume sur le poitrail de l'animal ne pourraient pas résulter d'une confusion entre, d'une part les caroncules de couleur jaune spécifiques aux mâles, initialement représentées sous le bec, et d'autre part le plastron de plumes rouges qui orne le poitrail de ces oiseaux quel que soit leur sexe.

28 P. Vernus, « Pintade », dans P. Vernus, J. Yoyotte, *Bestiaire des pharaons*, Paris, 2005, p. 410 qui résume les positions de L. Keimer (« Sur l'identification de l'hiéroglyphe *nḫ*  », *ASAE* 38, 1938, p. 260-261) et N. M. Davies, (« Some notes on the *nḫ*-bird », *JEA* 26, 1941, p. 80) ; voir également J.-M. Lamblard, *op. cit.*, p. 149 ; P. F. Houlihan (*The Birds of Ancient Egypt*, Warminster, 1986, p. 82-83) et N. Beaux (*op. cit.*, p. 26-28) se montrent plus réservés au sujet de l'époque de sa disparition d'Égypte.

29 Rien que dans la pyramide d'Ounas, N. Beaux (*op. cit.*, p. 24, fig. 3) a rassemblé neuf variantes morphologiques distinctes pour la pintade. On notera dès cette époque des incertitudes dans la représentation de l'oiseau : alors que la pintade n'a pas de plumes sur les pattes, certaines représentations y montrent clairement du plumage, révélant peut-être une confusion avec la buse féroce G 4 ou le vautour percnoptère G 1 ; la fig. 3f s'apparente au contraire à un poussin de caille G 43. Ces confusions ont été relevées par L. Keimer (*ASAE* 38, 1938, p. 254 et n. 1). De nombreuses autres variantes morphologiques ont été répertoriées par L. Keimer (*op. cit.*, p. 253-263) et N. M. Davies (*JEA* 26, 1941, p. 79-81 et pl. XIV-XV). Le cas de la pintade peut être comparé à celui de l'éléphant, tôt disparu de la faune égyptienne, dont les représentations, dès l'Ancien Empire, montrent une certaine hésitation des scribes, voire une confusion avec le rhinocéros et l'hippopotame, voir D. Meeks, *op. cit.*, p. XVI et XVII, fig. VI.

30 Voir L. Keimer, *ASAE* 38, 1938, p. 254 et n. 1 ; *id.* « Quelques nouvelles remarques au sujet de l'hiéroglyphe *nḫ* », *ASAE* 41, 1942, p. 326-328 et fig. 63 ; à comparer avec N. Beaux, *BIFAO* 104, 2004, p. 24, fig. 3f et commentaire p. 25 et n. 12.

31 Voir L. Keimer, *ASAE* 38, 1938, p. 254 et n. 1 pour la silhouette, p. 257 à propos du bec ; N. M. Davies, *op. cit.*, p. 79 et 80 concernant les plumes des pattes, ainsi que pl. XIV, fig. 1 pour un oiseau *nḫ* représenté à l'identique d'un oiseau *tyw* ; et plus récemment J.-M. Lamblard, *op. cit.*, p. 162. Voir à ce sujet les remarques formulées par H. De Meulenaere [« Raccords memphites », *Festschrift für Werner Kaiser, MDAIK* 47, 1991, p. 251, n. (c)] ; je remercie O. Perdu pour cette référence.

32 Cela a été démontré par M. Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, Leipzig, 1893, p. 128. Voir en outre G. Möller, *Hieratische* ***Paläographie***, II, Leipzig, 1927, p. 14, nº 167 et n. 2 et 3.

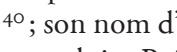
33 Voir par exemple P. Grandet, *Le Papyrus Harris I (BM 9999)*, II, *BdE* 109/2, 1994, pl. 8, l. 9, pl. 22, l. 8 ; *id.*, *Le Papyrus Harris I : Glossaire*, *BdE* 129, 1999, p. 256, *s.v.* « *styw* » ; E. A. W. Budge, *The Greenfield Papyrus in the British*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

livrent des graphies du type  pour  [35]. Le premier cadrat conservé à la ligne x+1 du monument Caire JE 39410 présente une lacune qui couvre au moins la moitié de sa hauteur si l'on prend en compte l'emplacement du disque solaire dans le groupe *s ꜣ rˁ* un peu plus loin sur la même ligne (fig. 2b). Les signes conservés dans ce premier cadrat sont donc répartis dans sa moitié inférieure : . Cette disposition invite à placer dans la lacune deux signes horizontaux plutôt qu'un seul comme l'a proposé P. Tresson [36], de sorte que l'ensemble du cadrat soit équilibré [37]. Nous suggérons donc de lire le premier mot du texte conservé sur le monument Caire JE 39410  *sṯtyw*, « les Asiatiques *sṯtyw* ».

Un deuxième nom d'Horus d'or

La première partie du texte de ce monument s'apparentant à la fois à une *Königsnovelle* et à une copie de décret royal sans caution oraculaire, on peut postuler qu'elle débutait par la date à laquelle Sheshonq Ier a pris la décision d'instituer une offrande quotidienne pour Hérichef. Dans ce type de texte, la titulature royale prend place directement après la date [38]. Or, le texte de la ligne x+1 mentionne *le roi de Haute et Basse Égypte, seigneur des Deux Terres, Hedj-kheper-Rê l'élu de Rê, le fils de Rê, détenteur des couronnes, Sheshonq aimé d'Amon (vivant) comme* [*Rê*] *(éternellement)* (fig. 2b), ce qui constitue la fin de la titulature royale lorsque celle-ci est écrite en entier. Le premier mot du texte, que nous proposons de lire *sṯtyw*, ne peut en aucun cas appartenir à la date du décret et doit par conséquent être considéré comme faisant partie de la titulature royale. Comme les deux noms en cartouche sont inscrits juste après, et selon l'ordre canonique des noms royaux [39], la mention des *sṯtyw* relève très probablement du nom d'Horus d'or du roi.

Les cinq noms de Sheshonq Ier sont connus [40] ; son nom d'Horus d'or,  [41], *šḫm pḥty ḥw pḏwt 9 wr nḫt (m) tꜣw nbw*, peut être traduit « Puissant de vaillance, qui frappe les Neuf Arcs, grand de victoires dans tous les pays ». Les épithètes qui composent ce nom d'Horus

Museum. The Funerary Papyrus of Princess Nesitanebtashru, Daughter of Painetchem II and Nesi-Khensu, and Priestess of Amen-Ra at Thebes, about B.C. 970, Londres, 1912, p. 67 et pl. 85, col. 3, l. 15.

34 Voir par exemple le sarcophage d'Ânkhnesneferibrê Londres BM EA 32, C. E. Sander-Hansen, *Die religiösen Texte auf dem Sarg der Anchnesneferibre*, Copenhague, 1937, p. 136, col. 453, ainsi que la remarque p. 136–137, et comparer avec les énumérations d'ethnonymes aux col. 442–443, p. 134 et 462, p. 138.

35 Voir H. Gauthier, *DG*, V, 92.

36 Cf. *supra*.

37 Il est toujours possible d'envisager la présence d'un seul signe, mais dans ce cas, les signes subsistants se seraient retrouvés tassés dans le bas du cadrat, ce qui aurait été inesthétique, alors que le graveur a visiblement apporté du soin et un certain esthétisme dans son travail, voir sur ce point P. Tresson, *Mél. Maspero* I/2, p. 830. On aurait également pu songer à deux petits signes côte à côte, mais encore faudrait-il que l'ethnonyme ainsi formé ait un sens.

38 Pour un exemple de la Troisième Période intermédiaire avec la titulature royale canonique, voir la stèle de l'an 15 d'Osorkon III provenant d'Hermopolis, publiée par A. J. Spencer, *Excavations at El-Ashmunein*, II : *The Temple Area*, Londres, 1989, pl. 100 ; le texte, en hiéroglyphes normalisés, est également accessible dans K. Jansen-Winkeln, *IS*, II, p. 294-295, nº 8.

39 L'ordre canonique des noms royaux place en premier lieu le nom d'Horus, puis le nom de *Nebty*, celui d'Horus d'or et enfin les deux noms en cartouche, voir à ce propos M.-A. Bonhême, *Les noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période Intermédiaire*, *BdE* 98, 1987, p. 4-5.

40 M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 95-109 ; J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, *MÄS* 49, 1999, p. 184-185 (ouvrage abrégé par la suite en J. von Beckerath, *Handbuch*).

41 Graphie empruntée à la stèle 100 du Gebel Silsileh, voir M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 96. Sur ce monument, le nom d'Horus d'or du roi est suivi de quatre épithètes supplémentaires ; la différence de proportion entre cette stèle de près de 3 m de haut et le bloc Caire JE 39410 qui devait mesurer environ 110 cm lorsqu'il était complet rend improbable la présence sur ce dernier monument d'un florilège d'épithètes supplémentaires.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'or ne s'accordent pas avec ce qui subsiste sur le bloc Caire JE 39410. Cependant, il est tout à fait possible qu'à l'instar de nombreux autres monarques, Sheshonq Ier ait utilisé au moins deux noms d'Horus d'or, si ce n'est deux titulatures. Ainsi on recense, à l'époque libyenne, trois noms d'Horus, de nombreuses variantes du nom de *Nebty* et trois noms d'Horus d'or pour Osorkon II[42], trois noms d'Horus pour Sheshonq III[43], deux noms de *Nebty* et deux noms d'Horus d'or pour Osorkon III[44] ainsi que deux titulatures distinctes pour Takélot III[45] et Sheshonq V[46].

Les noms d'Horus d'or sont généralement formés de deux ou trois épithètes[47] qui soulignent la force et la puissance du souverain[48], certaines d'entre elles mettant en évidence la suprématie du roi sur les peuples étrangers[49]. Elles sont régulièrement empruntées à des divinités[50] qui ont souvent un caractère belliqueux très marqué.

– L'épithète  *ḥw sṯtyw*, *Celui qui frappe les Asiatiques sṯtyw*, qui est également une épithète du dieu Sopdou de Saft el-Henneh[51], est déjà attestée dans un des noms d'Horus d'or d'Amenhotep III[52] ;

42 Voir M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 151-159, à compléter avec un nouveau nom d'Horus d'or attesté sur une statue colossale de reine trouvée à Tell Basta : *wr pḥty dr sṯt wsr fꜣw m tꜣw nbw*, voir M. Müller, « Ausgrabungen im Bastet-Tempel », dans Chr. Tietze (éd.), *Tell Basta. Vorläufiger Bericht der XIV. Kampagne*, *ARCUS* 5, 2003, p. 24-25 ; *id.*, « Zur Ikonographie und Typologie einer Königinnenstatue », dans Chr. Tietze (éd.), *Rekonstruktion und Restaurierung in Tell Basta*, *ARCUS* 6, 2003, p. 106-108.

43 Voir M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 113-116.

44 Voir M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 170-171 ; K. Jansen-Winkeln, *IS*, II, p. 294-295 nº 8.

45 Voir M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 188-189 ; Fr. Payraudeau, « Takeloth III : Considerations on Old and New Documents », dans G. P. F. Broekman, R. J. Demarée, O. E. Kaper (éd.), *The Libyan Period in Egypt : Historical and Cultural Studies into the 21st-24th Dynasties. Proceedings of a Conference at Leiden University, 25–27 October 2007*, *EU* 23, 2009, p. 299-300.

46 J. Yoyotte, « À propos de la titulature de Chéchanq V », *CahTan* I, 1987, p. 145-149.

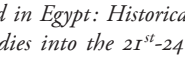
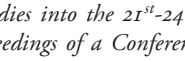
47 M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 261. À propos des spécificités des titulatures royales du début de l'époque libyenne, voir J. Yoyotte, *op. cit.*, p. 145.

48 Voir l'index des épithètes des noms d'Horus d'or de la Troisième Période intermédiaire répertoriées par M.-A. Bonhême (*op. cit.*, p. 239-240), que l'on peut compléter avec les épithètes *dr sṯt* et *wsr fꜣw m tꜣw nbw* pour Osorkon II, voir M. Müller, dans Chr. Tietze (éd.), *Tell Basta. Vorläufiger Bericht der XIV. Kampagne*, *ARCUS* 5, 2003, p. 24, *wsr*-[…] pour Takélot II, voir K. Jansen-Winkeln, *IS*, II, p. 172, nº15 et *ḏsr* -[…] pour Osorkon III, voir K. Jansen-Winkeln, *IS*, II, p. 294-295, nº 8. À propos des noms d'Horus d'or en général, voir M.-A. Bonhême, A. Forgeau, *Pharaon. Les secrets du pouvoir*, Paris, 1988, p. 316.

49 Ainsi, nombre de ces épithètes sont construites avec les verbes *ḥw* (frapper), *ḫsf* (repousser), *dr* (écraser) et *ỉṯ* (conquérir) en mettant en avant l'ascendance royale sur des peuples qualifiés simplement d'ennemis ou désignés en fonction de leur origine géographique, voir M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 254.

50 Parmi les épithètes recensées par M.-A. Bonhême (*op. cit.*, p. 239-240), on trouve *ỉṯ m sḫm.f* (*LGG* I, 633b), *ỉty* (*LGG* I, 588c-590c), *ỉṯ tꜣwy nbw m wꜣḏty* et *ỉṯ tꜣwy nbw m nḥt.f* (*LGG* I, 635c), *wꜣḏ tꜣwy* (*LGG* II, 262b), *wr bỉꜣyt* (*LGG* II, 434b), *wr nḫtw m tꜣw nbw* (*LGG* II, 448a), *wr pḥty* (*LGG* II, 437a-439b), *wsr pḥty* (*LGG* II, 573b-c), *wsr fꜣw* (*LGG* II, 574a-b), *ms nṯrw* (*LGG* III, 406b-407a), *nḥt ḫpš* (*LGG* IV, 314c), *ḥw pḏwt 9* (*LGG* V, 58b), *ḥw mntyw* (*LGG* V, 58b-c), *ḥw ḥftyw* (*LGG* V, 60b-c), *sḥtp nṯrw* (*LGG* VI, 468a-c), *sḫm pḥty* (*LGG* VI, 533a-b), *sḫm m tꜣw nbw* (*LGG* VI, 548b) et *dr pḏwt 9* (*LGG* VII, 556b). Bien que certaines de ces épithètes ne soient attestées qu'aux époques ptolémaïque et romaine, la plus grande partie est connue au moins depuis le Nouvel Empire.

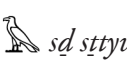
51 *LGG* V, 63c.

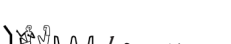
52 J. von Beckerath, *Handbuch*, p. 140-141, G1º. Que *sṯtyw* soit écrit avec le signe  ou avec , variante , n'importe que peu, les différentes graphies étant couramment attestées, voir *Wb* IV, p. 348, 3 et 6. Les énumérations de peuples étrangers sur le sarcophage d'Ânkhnesneferibrê (Londres BM EA 32) sont particulièrement claires sur ce point. Elles ont été copiées par C.E. Sander-Hansen, *op. cit.*, p. 134 col. 442–443 et p. 138 col. 462 :  ; p. 136 col. 452-453 : . Toutes trois reprennent dans le même ordre, *ꜥꜣmw*, *(n)ḥsyw* et *sṯtyw*. Les variantes graphiques et sont utilisées pour désigner les *sṯtyw*, ce qui montre bien clairement leur équivalence.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

–  *dr sṯtyw*, *Celui qui écrase les Asiatiques sṯtyw*, est une épithète du nom de *Nebty* de Aÿ[53] ;

– sa variante , *dr sṯt*, *Celui qui écrase le pays de sṯt*, appartient à l'un des noms d'Horus d'or d'Osorkon II[54] ;

–  *sḏ sṯtyw*, *Celui qui détruit les Asiatiques sṯtyw*, est une épithète d'un nom d'Horus de Ramsès II[55] ;

–  *ḥ3q sṯtyw*, *Celui qui capture les Asiatiques sṯtyw*[56], est une épithète de l'un de ceux de Ramsès III.

Les Asiatiques *sṯtyw* ont donc été évoqués à diverses reprises parmi les ennemis traditionnels de l'Égypte dans les épithètes formant les noms royaux du Nouvel Empire et de la Troisième Période intermédiaire[57]. On pourra toujours se demander si Sheshonq Ier ne s'est pas souvenu de l'épithète utilisée par Amenhotep III, lorsqu'il s'est forgé un deuxième nom d'Horus d'or[58].

Il faudrait donc attribuer à Sheshonq Ier deux noms d'Horus d'or, le premier connu de longue date, et le second, illustré par le monument d'Héracléopolis, comportant une épithète évoquant les Asiatiques *sṯtyw*. Dès lors, on peut d'une part évaluer exactement l'étendue de la lacune du texte de la face C du monument Caire JE 39410 – elle correspond à une ligne au-dessus de la ligne x+1 contenant la date et le début de la titulature royale complète –, et d'autre part proposer une traduction pour le début du texte :

[L'an … sous la Majesté de l'Horus … celui de Nebty … l'Horus d'or … – celui qui frappe (?)] les Asiatiques sṯtyw, le roi de Haute et Basse Égypte, seigneur des Deux Terres, Hedj-kheper-Rê l'élu de Rê, le fils de Rê, détenteur des couronnes, Sheshonq aimé d'Amon (vivant) comme [Rê] (éternellement).

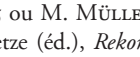
53 J. VON BECKERATH, *Handbuch*, p. 146-147, N2 ; N1 présente comme variante graphique l'épithète *dr sṯt*.

54 Voir M. MÜLLER, *op. cit.*, dans Chr. Tietze (éd.), *Tell Basta*, *ARCUS* 5, 2003, p. 24-25 ou M. MÜLLER, *op. cit.*, dans Chr. Tietze (éd.), *Rekonstruktion und Restaurierung in Tell Basta*, *ARCUS* 6, 2003, p. 106-108.

55 J. VON BECKERATH, *Handbuch*, p. 152-153, H23-H24.

56 J. VON BECKERATH, *Handbuch*, p. 164-165, H2.

57 Durant cette période, les désignations de peuples étrangers dans les noms royaux sont récurrentes : ils sont soit perçus comme des collectifs (*pḏwt 9* « les Neuf Arcs », *t3w nbw* « tous les pays », *t3w ḫ3swt* « les pays étrangers », *ḫ3swt nbwt* « tous les pays étrangers », *ḫ3styw* « les habitants des pays étrangers », voire simplement les ennemis quel que soit le vocable choisi pour les désigner) soit désignés par le nom de leur ethnie (*i3wntyw*, *mntyw*, *sṯtyw*, *ṯmḥw*, *ṯḥnw*). L'ethnonyme *sṯtyw*, de même que *mntyw*, n'est plus utilisé au Nouvel Empire avec une signification ethnographique ou géographique précise, mais désigne l'ensemble des peuples de la région syro-palestinienne. Voir à ce propos W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.*, *ÄgAbh* 5, 2e éd., 1971, p. 256 et plus récemment E. N. HIRSCH, « Ramses III. und sein Verhältnis zur Levante », dans R. Grundlach, U. Rößler-Köhler (éd.), *Das Königtum der Ramessidenzeit. Voraussetzungen – Verwirklichung – Vermächtnis. Akten des 3. Symposiums zur ägyptischen Königsideologie in Bonn 7.-9. 6. 2001*, *ÄAT* 36,3, 2003, p. 206-212.

58 Les traces subsistant devant le groupe  permettent de penser qu'il pouvait s'y trouver un signe vertical suivi d'un autre signe qui n'occupait que le milieu du cadrat, le bas étant resté vierge. Il serait donc possible, en toute hypothèse, de restituer devant *sṯtyw* le verbe , qui formerait ainsi l'épithète *ḥw sṯtyw*. On comprendrait aisément que le fondateur de la XXIIe dynastie ait utilisé pour l'un de ses noms d'Horus d'or une épithète du dieu guerrier vénéré à Saft el-Henneh, à proximité immédiate de Bubastis, la capitale dynastique.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

On pourra encore éventuellement se demander si cette épithète qui mentionne *les Asiatiques ṯtyw*[59] n'aurait pas été choisie pour commémorer la campagne militaire victorieuse de Sheshonq Ier en Syro-Palestine[60], événement majeur de son règne, qui a marqué les esprits du Proche-Orient au point que les récits bibliques l'évoquent à deux reprises[61]. La campagne ayant vraisemblablement eu lieu durant les dernières années du règne[62], il serait en tout cas logique que l'épithète la commémorant ne soit attestée que sur un petit nombre de monuments. Si cette conjecture se vérifiait[63], et si la date que l'on envisage généralement pour cette campagne militaire n'est pas erronée, elle permettrait en outre de proposer une datation vers la fin du règne de Sheshonq Ier pour le monument Caire JE 39410[64].



FIG. 1. Bloc inscrit Caire JE 39410, faces A et B (d'après P. Tresson, *Mélanges Maspero* I/2, p. 819).

59 On pourrait également retrouver ce nouveau nom d'Horus d'or sur la stèle fragmentaire Caire TR 3/12/24/1 dont une nouvelle copie a été proposée par K. Jansen-Winkeln, *IS*, II, p. 10-11 nº 19. Le corps du texte de cette stèle est formé de deux parties non jointives (comprenant chacune deux fragments jointifs). La position de ces deux parties l'une par rapport à l'autre n'est pas assurée, malgré ce que peut laisser penser la copie de K. Jansen-Winkeln. La lecture qu'il a proposée pour la plus petite de ces parties (qui constitue le début de ses lignes x+3, x+4 et x+5) s'avère partiellement fautive après examen du monument : il faut amender son premier signe (?) en de sorte que l'on doit lire [*ḥr kȝ*]-*nḫt mry-rˁ sṯ*[*ḫˁ.f m nswt r smȝ tȝwy*], « [l'Horus taureau] victorieux aimé de Rê, celui qu'il fait [couronner en tant que roi pour unir les Deux Terres] » ; à propos de ce nom, voir M.-A. Bonhême, *op. cit.*, p. 95-98. On pourrait peut-être reconnaître dans ce qui subsiste de la ligne suivante dans cette même partie une graphie du deuxième nom d'Horus d'or de Sheshonq Ier, précédant son prénom en cartouche : *tȝw ṯtt(yw) nb tȝwy ḥḏ-[ḫpr]-rˁ [stp-n-rˁ]*, *les pays des Asiatiques, le seigneur des Deux Terres Hedj-[kheper]-Rê [l'élu de Rê …]*.

60 Opinion déjà suggérée par R. Ritner, *op. cit.*, p. 180 qui reprend la lecture * *sktyw* proposée par P. Tresson et traduit ce terme (p. 183) par *les Asiatiques*, en proposant de restituer l'épithète « [who defeats (?)] the Asiatics », ce qui reste tout à fait plausible.

61 I Rois XIV, 25-26 et II Chroniques XII, 2-11.

62 Certains auteurs évoquent également la possibilité qu'il y ait eu plusieurs campagnes, voir par exemple récemment G. Moers, « Der Palästinafeldzug Scheschonqs I. », dans Fr. Breyer *et al.* (éd.), *Staatsverträge, Herrscherinschriften und andere Dokumente zur politischen Geschichte*, *TUAT* NF 2, 2005, p. 246-271.

63 On pourra cependant lui opposer le fait que cette épithète du deuxième nom d'Horus d'or de Sheshonq Ier n'apparaît pas sur la stèle 100 du Gebel Silsileh ni sur le portique des Bubastites à Karnak, l'architrave Nord portant le nom d'Horus d'or habituel, voir K. Jansen-Winkeln, *IS*, II, p. 20-22, nº 27 et 11-19, nos 21-22, le texte de l'architrave Nord étant copié p. 19, nº 22.

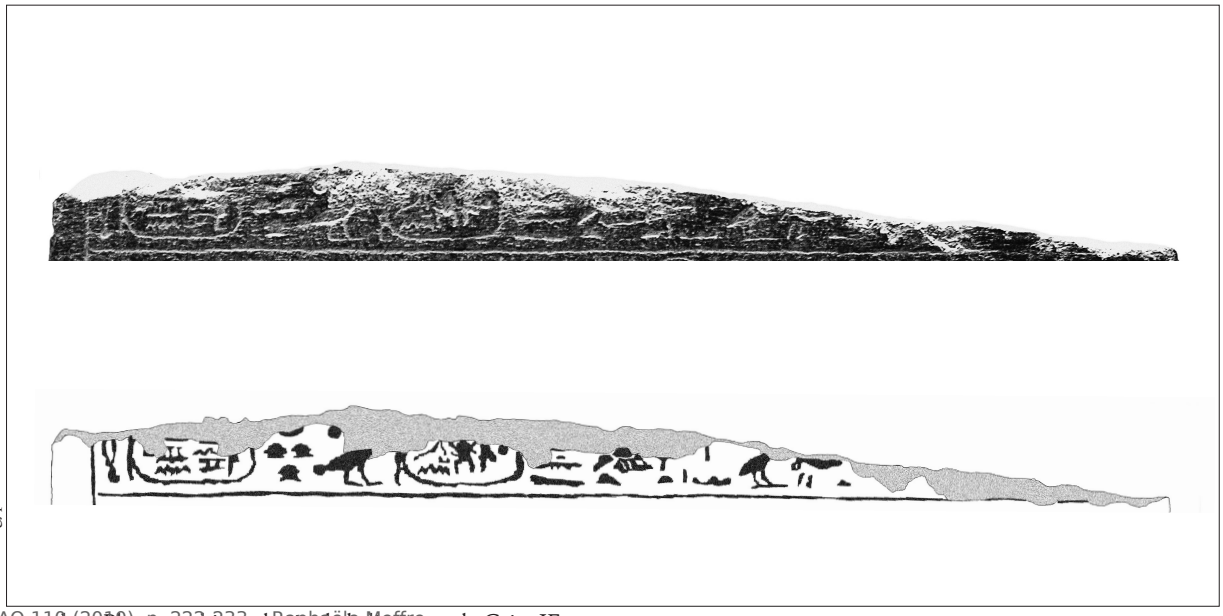
64 Option déjà envisagée par K. A. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 B.C.)*, Warminster, 3e éd., 1996, § 259.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© Musée égyptien du Caire, R. Meffre

FIG. 2a. Bloc inscrit Caire JE 39410, face C.



© Musée égyptien du Caire, R. Meffre – dessin Khaled Zaza

FIG. 2b. Photographie et dessin de la ligne x+1 de Caire JE 39410.

BIFAO 110 (2010), p. 223-233 · Raphaël Meffre
Un nouveau nom d'Horus d'or de Sheshonq Ier sur le bloc Caire JE 39410
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© Musée égyptien du Caire, R. Meffre

FIG. 3. Bloc inscrit Caire JE 39410, face D.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

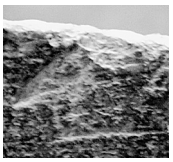
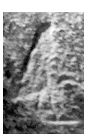
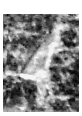
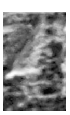
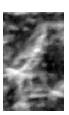
Oiseau gravé à la ligne x+1								
Pintades G 21 valant pour *tyw*								
Ligne	x+5		x+8					
Pintade *nḫ* (G 21)								
Ligne	x+7							
Poussins de caille *w* (G 43) dans la première partie du texte			 		 		 	
Ligne	x+2	x+3	x+4	x+5	x+6	x+8	x+9	x+10

FIG. 4. Morphologie des oiseaux valant pour *tyw, nḫ* et *w* sur la face C du bloc Caire JE 39410 comparée avec le volatile de la ligne x+1.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 110 (2010), p. 222-233 Raphaële Meffre
Un nouveau nom d'Horus d'or de Sheshonq Ier sur le bloc Caire JE 39410
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net